

Présents :

- ♦ Mmes : BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, MUDRY BONAN Marie, VAUTHAY Eliane, BOINNARD Nadine, ROSSET Erika.
- ♦ Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, COURRIER Fabien, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian, MENOUD Florian.

Excusés : BOINNARD MORALLET Laurence

En amont du conseil municipal s'est tenu une rencontre entre Le Président de la CCHC Fabien TROMBERT, Jean-Louis VUAGNOUX Vice-président et le directeur Stéphane PUGIN-BRON ainsi que les élus du conseil municipal.

Les échanges ont tourné autour des problèmes de transports en commun dans la commune, la construction d'une voie verte sur la vallée, des échanges sur le PLUi.H, les investissements sportifs, la gestion des saisonniers dans la vallée, les sentiers

Le Maire, Jean-Claude MORAND présente l'ordre du jour et demande à l'assemblée s'il y a des sujets à rajouter.

Le Maire évoque le compte-rendu du conseil précédent et demande s'il y a des remarques. Il en profite pour remercier Erika ROSSET pour la réalisation de ce compte-rendu. Le Maire donne lecture du mail de Laurence BOINNARD et lui souhaite un bon rétablissement.

Marie Mudry Bonan est nommée secrétaire de séance qui s'ouvre à 21h20.

1) Représentation des élus de Seytroux à la CCHC.

- . Commission déchets : Erika ROSSET
- . Commissions sentiers : Marie MUDRY BONAN
- . Mobilité : Sylvie BOYAT
- . Culture : Nadine BOINNARD.
- . Voirie / services techniques : Jérôme BAUD.
- . Tourisme : Marie MUDRY BONAN.
- . Action sociale / Santé : Aude CALLEIA

2) Commission Symbiose ONF.

L'ONF avait proposé de rattacher 97, 419 ha en gestion de l'ONF. Après discussion et plusieurs visites sur le terrain la municipalité rattachera 50,551 ha à la gestion de l'ONF.

M. VAUTHAY demande des précisions sur les intérêts de rendre ces hectares de forêts à l'ONF. JC. MORAND répond que c'est une obligation et confirme le fait qu'il faudra aller vérifier sur le terrain la bonne application de la délimitation.

Vote à l'unanimité des surfaces retenues par la municipalité.

A prévoir : contacter l'ONF pour organiser une réunion de présentation des nouvelles délimitations, les modalités ...

3) Réducteur de pression des Landoz

L'objectif est de réguler la pression d'eau sur les Meuniers tout en gardant un débit suffisant à Montriond d'en Haut pour la défense incendie. Déjà budgétisé sur l'exercice 2020 à hauteur de 13000€, il s'avère que le nouveau matériel s'approchera des 19000€. Monsieur le Maire explique qu'il y a des financements possibles par l'Agence de l'eau et par le Département.

Proposition est faite de déposer le dossier de demande de subvention à ces deux entités.

Vote à l'unanimité, 14 voix.

4) Point sur l'éclairage public.

Monsieur le Maire présente la convention de financement entre le SYANE et la commune.

La participation de la commune pour l'étude de l'éclairage public sera de 2845€ plus 146€ de frais de gestion.

Vote à l'unanimité, 14 voix.

5) Subventions aux diverses associations.

Présentation de la proposition d'attribution des subventions par Mickaël ROSSET

Une subvention exceptionnelle de 1000€ est décidée à l'unanimité pour venir en aide aux sinistrés des Alpes-Maritimes.

NOM	SOMME
APE Ecole de SEYTROUX	160,00
APE Ecole de SEYTROUX (participation sportive)	5940,00
APE Collège Henri Corbet	121,50
Ski Club St Jean d'Aulps	200,00
Union Nationale des Combattants - Alpes	80,00
Espace Femme	80,00
Banque alimentaire de Haute savoie	55,00
Restaurants du cœur Haute Savoie	80,00
SEPas Impossible	80,00
AFM TELETHON délégation départementale	80,00
Association Savoie Argentine	80,00
France Alzheimer Haute Savoie	80,00
La Ruche	200,00
Sapeurs pompiers de St Jean d'Aulps	100,00
Vent des Alpes	100,00
Association Départementale des Maires des Alpes Maritimes	1000,00
TOTAL :	8436,50

6) Projet de re construction de l'ancienne scierie.

Monsieur Le Maire propose un projet de construction d'une halle couverte (au Pont Molliet sur l'ancienne scierie). Ce projet s'inscrit dans une vision patrimoniale. Monsieur Le Maire propose le Cabinet d'Architecture Delerce à Seytroux pour réaliser un avant-projet ainsi qu'un estimatif.

Vote à l'unanimité, 14 voix.

7) Association Foncière Pastorale.

Une deuxième réunion ayant eu lieu avec l'Association de la Montagne de Belleplagne, Le Maire informe le conseil que les diverses sociétés des montagnes de Seytroux sont partantes pour la création d'une AFP.

Les montants de lancement de la procédure de création s'élèvent à 6290€ financés à 50% par la Région AURA et 50% par la FEADER.

JC. MORAND demande l'accord du conseil pour lancer la procédure de création.

Acceptée à l'unanimité, 14 voix.

8) Urbanisme.

Sylvie BOYAT expose les diverses demandes :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	DP.074.271.20.B0007 29 septembre 2020 Orange UPRSE Lyon 411 Route de la Tassonnière Création d'une liaison FH avec pose d'une antenne	B 2738	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	Cua.074.271.20.B0018 2 octobre 2020 SAS NOVALPS Le Sey Vente MT MUDRY / SCI BVH	A 1447 A 1448	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	Cua.074.271.20.B0019 6 octobre 2020 SAS NOVALPS 112 Chemin des Perrières Vente DABON / PEEL Andrew	A 2703	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	Cua.074.271.20.B0020 6 octobre 2020 Maitre DELOINCE Notaire Taninges 65 Route des Croisettes Vente ROSSET Denis & Jocelyne / ROSSET Mickaël	B 3521	Favorable en respectant les informations données
Numéro Reçu le Nom Lieu Objet	Cua.074.271.20.B0021 9 octobre 2020 URBA RHONE 152 Route du Borgon Vente appartement	B 3521	Favorable en respectant les informations données

Lors de l'étude du Cua.071.271.20.B0020, Mickaël ROSSET est sorti de la salle.

9) Divers

Vu le nombre important d'élèves à la cantine, il est nécessaire de remplacer le four et l'armoire réfrigérée. C'est l'entreprise NEVETECHNIC qui fournira ce matériel.

Le conseil municipal s'interroge sur la pose de l'escalier par MECATECHNIX SARL pour l'accès à la nouvelle salle du Conseil Municipal (en sous-sol de la Mairie). Si ces travaux ne sont pas réalisés pour la fin de l'année. Le conseil municipal propose de contacter une autre entreprise.

La réunion est clôturée à 23h50.